

Synthèse des activités d'actionnariat actif 2025



Sommaire

L'actionnariat actif à la BCV	2
Périmètre	3
Vote	4
Dialogue	6

L'actionnariat actif à la BCV

Dans la gestion des investissements de sa clientèle, la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) suit une démarche globale qui prend en compte toutes les dimensions du développement durable et vise la mise en œuvre d'approches incluant des critères ESG. L'actionnariat actif représente l'une des principales approches utilisées par la BCV pour intégrer des facteurs de durabilité dans la sélection et la gestion des investissements.

Les leviers principaux de l'actionnariat actif sont le dialogue et le vote:

- Le dialogue consiste à échanger avec la direction des entreprises, sur des thèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG).
- Le vote lors des assemblées générales permet aux actionnaires de participer activement aux décisions stratégiques de l'entreprise.

Dans le cadre de la gestion des investissements de notre clientèle, l'approche d'actionnariat actif vise à optimiser la valeur globale sur le long terme des investissements, en exerçant une influence sur les entreprises présentes dans un portefeuille de titres afin de les encourager à prendre en compte les critères ESG dans leurs activités. Cette approche constitue également un levier important pour générer une contribution positive sur la société dans son ensemble.

En tant que gestionnaire d'actifs axé sur le long terme, la BCV souhaite promouvoir une approche d'actionnariat actif répondant aux meilleures pratiques de marché, à travers le dialogue et le vote.

La BCV a défini les thématiques ESG sur lesquelles elle entend concentrer ses activités d'actionnariat actif: le changement climatique, les droits humains, la gouvernance d'entreprise et la biodiversité. Ces thématiques sont en ligne avec la stratégie de la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) de la BCV.

Ce document a pour objectif de fournir une synthèse des activités d'actionnariat actif menées par la Banque durant l'année écoulée.

Les documents listés dans le tableau ci-dessous présentent l'approche et les principes d'actionnariat actif de la BCV. Un compte rendu complet des activités de vote figure sous «Rapport de vote». Des informations détaillées sur les activités de dialogue menées par Ethos figurent sous «Rapport de dialogue indirect».

Documents BCV en lien avec l'actionnariat actif

<u>Politique de dialogue pour la gestion d'actifs de notre clientèle</u>	Ce document formalise les axes de la politique de dialogue de la BCV.
<u>Politique de vote sur les sociétés pour les fonds de placement BCV</u>	Ce document spécifie la gouvernance relative à l'exercice des droits de vote de la BCV pour les sociétés dont les actions sont détenues en direct par les fonds de placement. Il présente le périmètre d'application ainsi que le processus décisionnel dépendant des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales des sociétés. Dans le cadre de l'exercice des droits de vote, la BCV s'appuie sur les recommandations de vote d'Ethos.
<u>Rapport de dialogue indirect</u>	Ce rapport a pour objectif de fournir une synthèse des activités de dialogue menées par Ethos, qui agit comme prestataire de dialogue externe de la BCV. Il comprend notamment des informations sur les objectifs fixés, les dialogues engagés avec les entreprises, le nombre d'entretiens menés, les résultats obtenus et le respect des processus établis.
<u>Rapport de vote</u>	Un rapport de l'exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles sont investis les fonds de placement BCV est disponible publiquement.

Périmètre

- **L'exercice des droits de vote** concerne les titres de sociétés suisses et étrangères des marchés développés détenus par les fonds de placement de la BCV.
- **Le dialogue** concerne les entreprises suisses et internationales, et les véhicules de placement immobiliers suisses, détenus par les fonds de placement de la BCV et les mandats de gestion déléguée¹.

¹ La gestion déléguée correspond aux mandats discrétionnaires de la clientèle professionnelle, institutionnelle et privée. Les mandats de conseil global et la gestion libre (execution only) sont exclus.



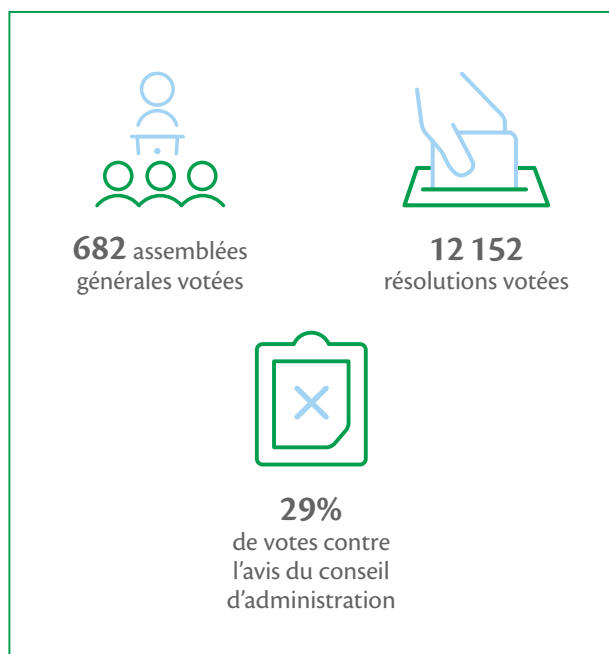
Vote

Aperçu des activités de vote

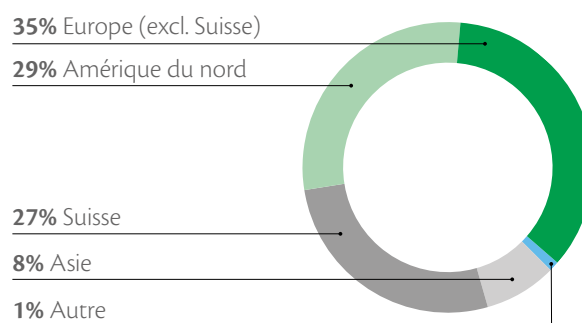
En tant que gestionnaire d'actifs responsable, la BCV s'engage à exercer ses droits de vote auprès des sociétés investies pour promouvoir de meilleures pratiques en matière d'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ainsi, à l'occasion des assemblées générales des sociétés cotées, la BCV exerce son droit de vote pour les actions suisses et étrangères¹, en s'appuyant sur les recommandations d'Ethos².

En 2025, la BCV a exercé son droit de vote pour les titres de participation détenus dans 16 fonds de placement, dont la fortune représente CHF 3,8 milliards.

En 2024 et 2025, la BCV a obtenu la première place au classement mondial *Voting for Sustainability*³, publié par rezonanz, une société indépendante basée à Zurich spécialisée dans les données et les analyses en matière d'actionnariat actif.



Répartition des activités de vote par région géographique



¹ Les marchés émergents sont exclus du périmètre.

² https://www.bcv.ch/content/dam/bcv/fichiers/la-bcv/responsabilite-d-entreprise/Politique-de-vote_societes-suisses_FR.pdf

³ [Voting for Sustainability](#)

Exemples de votes

Vous trouverez ci-dessous des exemples de votes exercés par la BCV ainsi que la justification de votes basés sur les recommandations d'Ethos. Le rapport complet d'exercice des droits de vote est disponible sur notre site internet¹.

Coca-cola

Secteur	Biens de consommation courante
Date	30.04.2025
Point à l'ordre du jour	Réélection de M. James Quincey
Vote	Contre
Justification	M. James Quincey préside le conseil d'administration et est CEO. Ethos estime que les fonctions de CEO et de président du conseil d'administration devraient être dissociées.

Microsoft

Secteur	Technologies de l'information
Date	05.12.2025
Point à l'ordre du jour	Résolution d'actionnaire: rapport sur la surveillance de l'utilisation des données par l'intelligence artificielle
Vote	Pour
Justification	Ethos soutient la mise en place d'un cadre éthique en matière d'intelligence artificielle et un reporting transparent pour réduire les risques.

Zalando

Secteur	Biens de consommation discrétionnaire
Date	27.05.2025
Point à l'ordre du jour	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle
Vote	Contre
Justification	Il est essentiel de maintenir un lieu de réunion physique tout en permettant aux actionnaires de voter et d'intervenir à distance (format hybride) afin de leur laisser le libre choix du lieu de réunion et de garantir un contact direct entre le conseil d'administration et les actionnaires de la société au moins une fois par an.

¹ https://www.bcv.ch/content/dam/bcv/fichiers/asset-management/isr/44-915e_Exercise%20of%20voting%20rights%202024.pdf

Dialogue

Approches de dialogue

Pour développer une politique de dialogue¹ efficace, la BCV a identifié trois approches, tenant compte de son modèle d'affaires dans la gestion d'actifs. La Banque met en pratique l'une ou l'autre de ces approches dans ses activités de dialogue.



Dialogue direct

Cette approche implique une interaction directe entre la BCV et les bénéficiaires de ses investissements. L'approche de dialogue direct est privilégiée pour les classes d'actifs sur lesquelles la BCV a une capacité d'influence. Cette approche se limite pour l'instant à l'immobilier indirect suisse.



Dialogue indirect

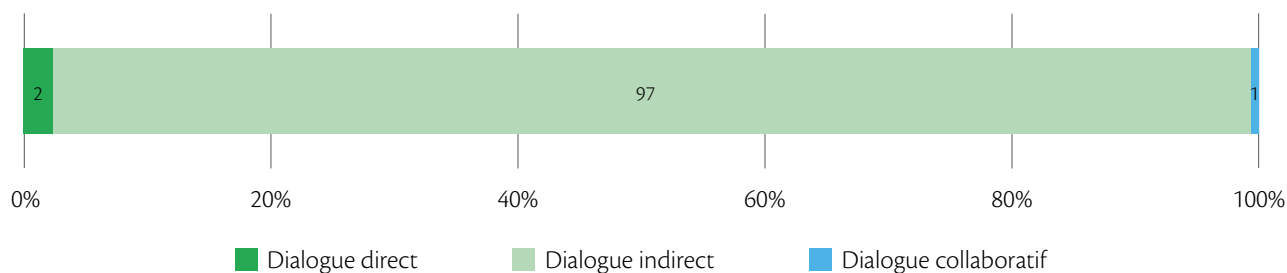
La BCV et ses équipes interviennent auprès des entreprises investies, en passant par un prestataire externe. Pour ce faire, la Banque fait appel aux services d'Ethos, qui agit comme prestataire de dialogue externe. La BCV veille à la cohérence des activités de dialogue déléguées avec ses propres principes et sa politique de dialogue.



Dialogue collaboratif

Cette approche repose sur une participation active de la BCV à des initiatives collaboratives. Le dialogue avec les entreprises est ainsi conduit en partenariat avec d'autres pôles d'investisseurs.

Répartition des approches de dialogue, en % des entreprises ciblées



¹ https://www.bcv.ch/content/dam/bcv/brochure---flyer/44-762_Brochure%20Politique-de%20dialogue_web.pdf

Aperçu des activités de dialogue direct

Cette approche implique une interaction directe entre la BCV et les bénéficiaires de ses investissements. Ce dialogue est mené par la BCV de manière individuelle et ciblée en assurant une cohérence avec la politique interne en matière d'investissement socialement responsable (ISR).

L'approche de dialogue direct est privilégiée pour les classes d'actifs sur lesquelles la BCV a une capacité d'influence. Cette approche se limite pour l'instant à l'immobilier indirect suisse.

Ainsi, à fin 2025, la BCV a engagé un dialogue direct avec cinq fondations immobilières suisses détenues dans les mandats de gestion déléguée gérés par la Banque, afin de les accompagner vers une amélioration continue de leurs pratiques dans les dimensions ESG.

Après avoir sélectionné les entités concernées et défini les grandes lignes de nos échanges, nous sommes désormais entrés dans la phase active de notre processus, concrétisée par nos premières prises de contact écrites et la définition des objectifs du dialogue.

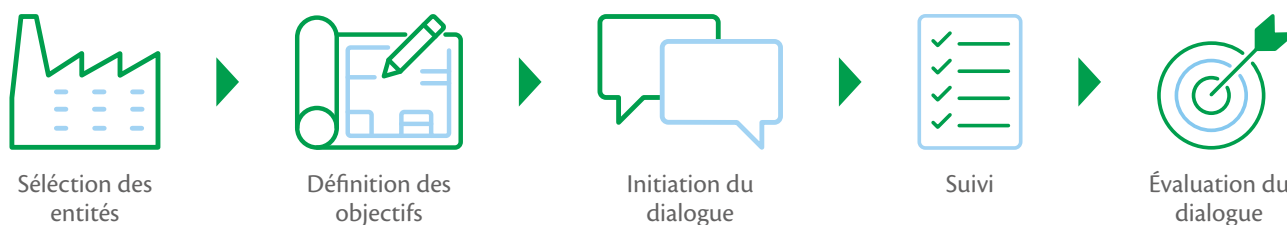


5
fondations immobilières
ont été ciblées dans le cadre
du dialogue



5
activités de dialogue¹

Processus de dialogue direct



¹ Une activité de dialogue représente une prise de contact avec un émetteur au sujet d'une thématique ESG spécifique.

Aperçu des activités de dialogue indirect

Depuis 2024, au travers des services d'engagement proposés par Ethos, la BCV s'engage dans une approche de dialogue indirect avec les entreprises suisses et internationales incluses dans les fonds BCV et ses mandats de gestion déléguée. L'objectif du dialogue continu et constructif conduit par Ethos est d'encourager les entreprises à améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Le dialogue indirect à la BCV concerne les entreprises suisses et internationales.

Plus de détails concernant le contenu, l'évolution et les résultats obtenus sont disponibles dans le [rapport de dialogue indirect](#) fourni par Ethos.

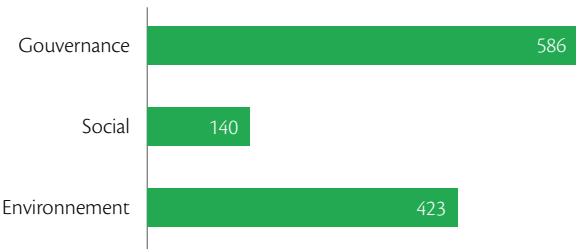


217
entreprises ont été ciblées
dans le cadre du dialogue

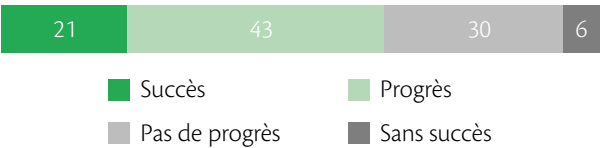


1 362
activités de dialogue

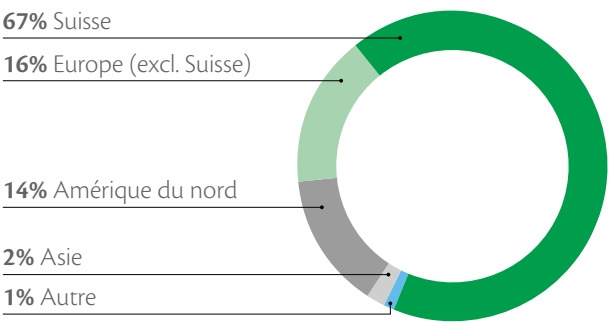
Nombre d'activités de dialogue par pilier



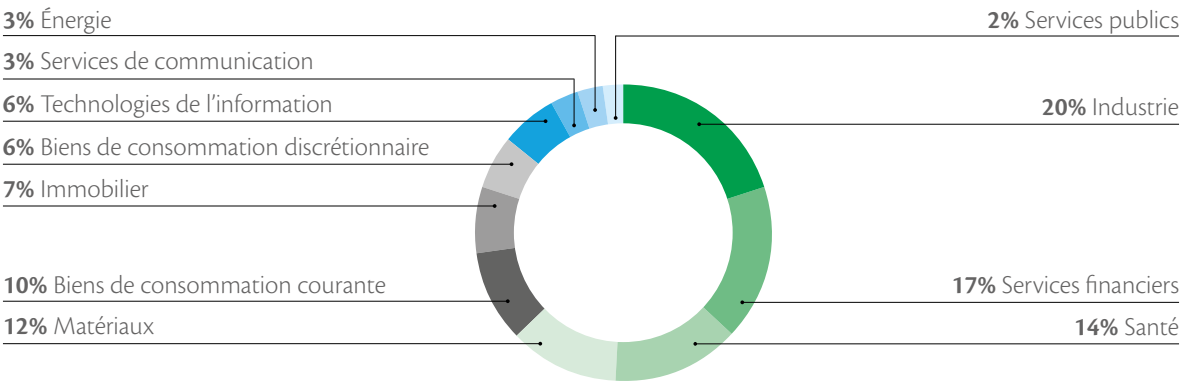
Progrès des dialogues, en %



Répartition des activités de dialogue par région géographique



Aperçu des activités de dialogue par secteur d'activité



Aperçu des activités de dialogue collaboratif

La BCV participe en tant qu'investisseur & contributeur à l'initiative collaborative Climate Action 100+ (CA100+) aux côtés d'investisseurs qui s'engagent pour que les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre sur le plan mondial prennent les mesures nécessaires afin de lutter contre les changements climatiques. Dans le cadre de cette initiative collaborative, la BCV fait partie du groupe d'investisseurs qui dialogue avec Nestlé.



À la suite de ce dialogue, Nestlé a pris plusieurs mesures en lien avec les priorités définies par le groupe de dialogue CA100+ de Nestlé, notamment en:

- faisant valider par la SBTi¹ le fait que ses objectifs de réduction des émissions de CO₂ sont alignés avec un scénario d'un réchauffement climatique de 1.5°C;
- publiant une feuille de route («roadmap») «Net Zero 2050» détaillée en décembre 2020;
- organisant un vote consultatif sur cette «roadmap» lors de l'AG 2021;
- créant au sein du conseil d'administration un comité de durabilité dédié en 2021;
- publiant les noms des principaux groupements et associations professionnelles dont elle est membre;
- introduisant des critères ESG dans la politique de rémunération et en améliorant la transparence du rapport de rémunération à ce titre en 2022;
- introduisant des critères de réduction des émissions de GES dans le plan de rémunération à long terme en 2023;
- publiant en 2025 pour la première fois la ventilation des émissions de scope 3 par catégorie d'émissions, conformément au [GHG Protocol](#).

¹ Science Based Targets initiative (SBTi)

Source des données: Ethos et Climate Action 100+

Etude de cas – Dialogue indirect – Holcim

Secteur: Industrie — Construction et matériaux

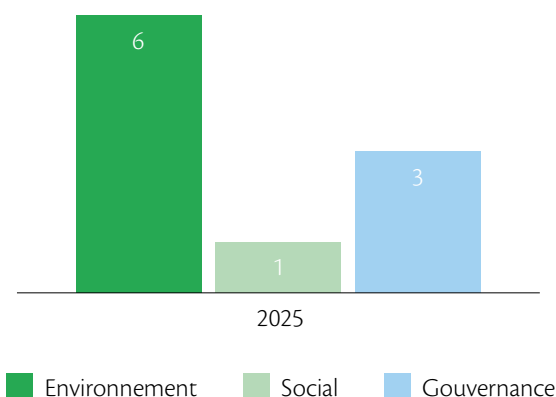
Thèmes de dialogue: stratégie climatique, transparence, gouvernance

Région: Suisse

Résumé des principaux résultats

- Objectifs climatiques alignés 1.5°C: première entreprise du secteur avec des objectifs climatiques certifiés comme étant alignés avec 1.5°C.
- Transparence accrue: amélioration de la couverture des émissions du domaine 3 et publication de données selon la taxonomie de l'UE.
- Gouvernance améliorée: fin du cumul des fonctions président/CEO.

Nombre d'activités de dialogue par pilier



Contexte

Au cours des échanges effectués par Ethos avec Holcim ces dernières années, un accent particulier a été mis sur la stratégie climatique de l'entreprise. En effet, en tant que leader mondial de la production de ciment, Holcim figure parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) au niveau mondial.

Holcim a fait plusieurs annonces au cours des quatre dernières années qui ont répondu, en partie, aux demandes formulées par Ethos.

Démarches et résultats

Ethos a demandé en décembre 2020 au conseil d'administration de soumettre son «plan de progrès climatique» au vote de l'AG («Say on Climate»). Les actionnaires ont ainsi pu se prononcer dans le cadre de l'AG 2022 sur le rapport de transition climatique de l'entreprise. Lors de ce premier vote, Ethos a recommandé aux actionnaires de s'opposer au

«plan de progrès climatique» d'Holcim dans la mesure où les objectifs de l'époque n'étaient pas alignés à un réchauffement à 1.5°C ainsi qu'en raison du manque de transparence sur certaines mesures de réductions des émissions en particulier après 2030.

Ethos et Holcim ont eu de nombreux échanges en 2022 à la suite de ce vote négatif. Cela s'est traduit par de nettes améliorations du rapport présenté à l'AG 2023, qui lui a permis d'être la première entreprise du secteur à avoir des objectifs certifiés comme étant compatibles avec un scénario d'un réchauffement climatique de 1.5°C. Grâce aux différents progrès réalisés, Ethos a pu approuver le rapport 2022 présenté à l'AG 2023.

Ethos est cependant intervenu à l'AG 2023 pour demander des améliorations supplémentaires, notamment pour fixer des objectifs de réduction des émissions de CO₂ également en lien avec les joint-ventures et publier des tableaux des chiffres d'affaires, des dépenses et des investissements qui sont éligibles à la taxonomie de l'UE et faire preuve de

davantage de transparence concernant les émissions de GES capturées. Holcim a répondu aux deux premières demandes dans son rapport 2023 présenté à l'AG 2024. Cependant, Ethos a réitéré ses demandes concernant la transparence des projets de capture de GES et de leurs impacts.

Par ailleurs, concernant la gouvernance de l'entreprise, le cumul des fonctions de président/CEO a pris fin en avril 2024 avec l'engagement de M. Gutovic au poste de CEO en remplacement de M. Jenisch. Par conséquent, Ethos a pu soutenir la réélection de M. Jenisch en tant que président du conseil d'administration.

Dans le cadre de l'assemblée générale d'Holcim en 2025, Ethos est intervenu pour soulever deux points importants. Premièrement, Ethos a exprimé ses fortes préoccupations concernant le système de rémunérations, en particulier l'effet de levier excessif lié à l'attribution d'options. Ethos a demandé leur remplacement par des actions soumises à des critères de performance. Deuxièmement, Ethos a exprimé son soutien à la scission des activités nord-américaines au sein d'une société séparée nommée Amrize. Cependant, des réserves ont été émises concernant le manque de transparence des ambitions climatiques ainsi que la combinaison des rôles de président du conseil d'administration et de directeur général.



Banque Cantonale Vaudoise
Case postale 300
1001 Lausanne
www.bcv.ch

Informations juridiques importantes

Exclusion de responsabilité. Ce document a été élaboré par le département Asset Management de la BCV dans un but exclusivement informatif et présente l'approche actuelle de la BCV en matière de mise en œuvre du volet actionnariat actif de sa stratégie RSE. Ce document est susceptible d'être modifié à tout moment sans préavis. Il ne constitue ni un appel d'offres, ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation personnalisée d'investissement. La diffusion de ce document peut être interdite ou soumise à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. Royaume-Uni, Union européenne, États-Unis d'Amérique, US Persons).

© 2026 Banque Cantonale Vaudoise (BCV). Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis aux droits d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des présentes informations juridiques. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV.